

COMMUNE DE PREMESQUES**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.**

Nombre de membres afférents au C.C.A.S. : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 8 + 3 procurations
Date de la convocation : 10/07/2024

Séance du 17 JUILLET 2024

L'an deux mille-vingt-quatre et le dix-sept du mois de Juillet à 18 heures et 30 minutes, le C.C.A.S., régulièrement convoqué, s'est réuni, Salle du Conseil Municipal, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Nathalie GUISLAIN, Vice-Présidente ;

- 8 Présents : N. GUISLAIN - F. BOULANGER – D. DUMONT - P. CAREY – S. VAN EECKE - C. KNOBLOCH – B. BULOT – A. DE BLEECKERE
3 Absents ayant donné pouvoir : Y. HUTCHINSON à P. CAREY - P. PACCOU à F. BOULANGER – A. HOLLANDRE à N. GUISLAIN
4 Absents excusés : C. LEFEBVRE – C. DELEPLACE – C. DAVID – V. DEVLEESSCHAUWER

Secrétaire de séance : F. BOULANGER**2024 -10 : Fixation des tarifs pour les activités dans le cadre de la semaine bleue – Année 2024**

Différentes activités sont proposées dans le cadre de la semaine bleue, ces activités se dérouleront du lundi 30 septembre au vendredi 4 octobre 2024.

Comme chaque année, il sera demandé une participation pour les Prêmesquois âgés de plus de 65 ans pour les animations nécessitant une réservation.

Afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir participer et aussi de créer du lien social, il est proposé d'accepter les extérieurs et les moins de 65 ans contre participation et avec priorité aux prêmesquois de plus de 65 ans en cas de places limitées.

Il est proposé de fixer les tarifs des activités de la semaine bleue comme suit :

Personnes prêmesquoises âgées de plus de 65 ans :

- Participation de 8 € pour le repas et animation prévus à la Salle Saint Laurent
- Participation de 8 € pour la sortie à l'asinerie avec goûter

Personnes de la commune de moins de 65 ans :

- participation de 35 € pour le repas et animation prévus à la Salle Saint Laurent
- participation de 25 € pour la sortie à l'asinerie avec goûter
- participation de 15 € pour les activités de la semaine sans le repas et la sortie,
- Ou un total de 75.00 € pour toutes les activités

Personnes extérieures à la commune quelque-soit l'âge :

- participation de 45 € pour le repas et animation prévus à la Salle Saint Laurent
- participation de 25 € pour la sortie à l'asinerie avec goûter
- participation de 20 € pour les activités de la semaine sans le repas et la sortie,
- Ou un total de 90.00 € pour toutes les activités

En cas de non-participation sans avertissement préalable (sauf cas de force majeure), à une activité qui a un coût pour le CCAS, les frais engagés seront facturés à la personne absente.

Les recettes seront encaissées par le biais de la régie « Festivités des aînés » du CCAS.

Le Conseil d'Administration accepte, à l'unanimité, les tarifs fixés ci-dessus.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Nord

A Prêmesques, le 18/07/2024
Affiché le 18/07/2024
Transmis au contrôle de légalité le 18/07/2024

Ainsi délibéré
Pour copie conforme,

La Vice-Présidente,
Nathalie GUISLAIN



La Secrétaire de Séance
Florence BOULANGER